

## Comment zoner une ciste pour la cartographie des cistes Sarthoises ?

Si les cistes que vous avez cachées en Sarthe datent de plus de 3 mois, merci de bien vouloir m'envoyer leur localisation afin que je puisse mettre à jour la cartographie des cistes Sarthoises...

1/ Avant tout, il faut savoir **sur quelle commune est située la ciste à localiser.**

2/ **Rendez-vous sur le site de la carto :** <http://sarthe.alwaysdata.net/cartographie72/>

3/ **Utiliser le menu déroulant (en haut à droite, sur la page d'accueil) :**

- Sélectionner la commune
- Cliquer sur OK
- Vous arrivez sur la page de la zone où est située votre ciste.

4/ Dernière étape :

**Me communiquer les zones de vos cistes, soit par MP ou par mail, grâce au forum des cistes :**



Fabye : <http://newforez.cistes.net/forum/memberlist.php?mode=viewprofile&u=133>

**Note :** Vous pouvez décider de laisser certaines de vos cistes (pas trop quand même...) en **zone « non-déterminée »**. Dans ce cas, m'indiquer comme localisation : **« zone 0 »**.

Elles seront **étoilées (\*)** sur le site de la cartographie des cistes Sarthoises, et resteront **définitivement** en **zone « non-déterminée »**.

**N'oubliez pas de m'indiquer pour chaque ciste :**

- Le numéro de la ciste
- Son nom
- Le nom de la zone de la carto (Attention, certaines zones ont des noms similaires... Précisez bien « Nord » ou « Sud », « Est » ou « Ouest » le cas échéant).



Merci de votre aide...  
Fabye